



FOOT LYON RHÔNE

PV 371 DU JEUDI 18 JANVIER 2018

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 janvier 2018

Présents : Michel BLANCHARD - Franck BALANDRAS

➡ RELEVES DE COMPTE N°1 SAISON 2017/2018

Les relevés de compte n°1 ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le 5 octobre 2017 et étaient à régler au plus tard le **19 octobre 2017**. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au **10 novembre 2017**.

Les Clubs ci-dessous, n'ayant pas régularisé leur situation, sont suspendus de toutes compétitions :

FOOT LOISIRS : 848195 INTERNATIONNAL LYONNAISE FOOT

➡ RELEVES DE COMPTE N°2 SAISON 2017/2018

Les relevés de compte n°2 qui ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le 21 décembre 2017 étaient à régler au 4 janvier 2018. Un délai supplémentaire est accordé jusqu'au 25 janvier 2018. Sans régularisation les équipes seront suspendues de toutes compétitions.

CLUBS LIBRE

504446---- LIERGUES E.S
525630---- ANTILLAIS DE VILLEURBANNE FC
525631---- MIONS A.L
541604---- OLYMPIQUE DE BELLEROCHÉ
549983---- ST JEAN VILLEURBANNE AS
554102---- FC DE LA REUSSITE DE DECINES
590353---- A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO

FOOT LOISIRS

848195---- INTERNATIONNAL LYONNAISE FOOT.
882496---- FC COSTAUDS

CLUBS FUTSAL

550450---- AFS GREZIEU
553093---- SAIN BELOIS
554218---- CONDRIEU FUTSAL CLUB
563696---- FC PONT EVEQUE
563893---- ATHLETIC CLUB D'OULLINS
580558---- AS VILLEURBANNE CECIFOOT
581559---- AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN
582476---- FC DEPORTI'VAULX
590349---- CALUIRE FUTSAL CLUB
590651---- FC DRINA